

Hôtel de Ville

3, Grande rue de la Trinité 44190 Clisson Tél. 02 40 80 17 80 contact@mairie-clisson.fr www.mairie-clisson.fr

Objet: CONSEIL MUNICIPAL CONVOCATION

Clisson, le 01 avril 2022

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil municipal qui se tiendra, le

# Jeudi 7 avril 2022 à 19 h 30

Au Cercle Olivier-de-Clisson.

Étude et vote du procès-verbal du 3 février 2022.

## ADMINISTRATION GENERALE

## 1. FINANCES

#### Décisions budgétaires

Affectation par anticipation des résultats de l'exercice 2021 au budget primitif 2022

### 2. FINANCES

### Décisions budgétaires

 Bilan suite à l'autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2022

### 3. FINANCES

## Emprunts, subventions, dotations

Fixation de la liste et des montants des subventions aux associations pour 2022

## 4. FINANCES

## Tarifs et participations

Fixation des montants des cotisations accordées aux organismes extérieurs pour 2022

## 5. FINANCES

## Emprunts, subventions, dotations

Autorisation donnée au Maire d'octroyer une subvention exceptionnelle dans le cadre de la crise ukrainienne

#### FINANCES

### **Fiscalité**

Fixation des taux d'imposition directe locale 2022

### 7. GENERAL

#### Affaires diverses

Autorisation donnée au Maire de signer une convention à Intervenir avec l'association 'Sauvons le Tivoli' en vue de la sécurisation du Tivoli

#### 8. FINANCES

### Décisions budgétaires

Étude et vote du budget primitif de l'exercice 2022

#### 9. FINANCES

### **Emprunts, subventions, dotations**

Autorisation donnée au Maire de solliciter une subvention au titre de l'AMI cœur de Ville/cœur de Bourg pour un projet immobilier situé grande rue de la Trinité

### 10. RESSOURCES HUMAINES

### Fonction publique territoriale

Modification du tableau des effectifs

### 11. RESSOURCES HUMAINES

### Fonction publique territoriale

Fixation de la liste des emplois temporaires et saisonniers à pourvoir pour l'année 2022

### 12. RESSOURCES HUMAINES

## Fonction publique territoriale

Autorisation donnée au Maire de signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de Loire-Atlantique relative à la gestion des allocations d'Aide au Retour à l'Emploi (A.R.E.)

#### 13. RESSOURCES HUMAINES

#### Fonction publique territoriale

 Création d'un Comité Social Territorial (C.S.T.) unique compétent pour les agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale

#### 14. RESSOURCES HUMAINES

#### Fonction publique territoriale

Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial (C.S.T.), maintien du paritarisme et décision de recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements

### CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

### 15. URBANISME

### Zone d'Aménagement Concerté

Clôture de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) du Val de Moine

#### 16. AFFAIRES FONCIERES

# Acquisitions, cessions, échanges

Acquisition d'une bande de terrain au lieu-dit Mocrat

#### 17. AFFAIRES FONCIERES

#### Acquisitions, cessions, échanges

Acquisition d'une bande de terrain sise rue des Cordeliers

### 18. AFFAIRES FONCIERES

### Classement, déclassement et désaffectation

Déclassement d'une partie du domaine public communal sis rue Jean-François Aillet



Hôtel de Ville

3, Grande rue de la Trinité 44190 Clisson Tél. 02 40 80 17 80 contact@mairie-clisson.fr www.mairie-clisson.fr

# 19. AFFAIRES FONCIERES

Acquisitions, cessions, échanges

Cession d'une partie d'un terrain communal sis rue Jean-François Aillet

### 20. AFFAIRES FONCIERES

Classement, déclassement et désaffectation

Déclassement d'un délaissé de voirie, attenant à la propriété cadastrée section AC 131 sise
12 bis route du Nid d'Oie

### 21. AFFAIRES FONCIERES

Acquisitions, cessions, échanges

Échange en vue d'une régularisation de l'alignement de la parcelle cadastrée AC 131, sise 12 bis route du Nid d'Oie

AFFAIRES DIVERSES

Xavier Bonnet Maire

N.B. - Pour valoir 'Note de synthèse', l'ensemble des projets des délibérations est transmis, par voie électronique, à l'adresse personnelle de chacun des Conseillers municipaux.

<sup>→</sup> Il est rappelé que les dossiers sont à la disposition des Conseillers municipaux qui le souhaitent et sont consultables au Service 'Secrétariat général' de la Mairie.

